

Termes de Référence

Consolidation et élaboration de la lettre de politique nationale du tourisme

1. CONTEXTE GENERAL

Le tourisme fait partie des secteurs prioritaires de l'industrialisation et de la transformation économique, un des trois piliers sur lesquels repose la Politique Générale de l'Etat Malagasy (PGE). « Faire de Madagascar une destination touristique de renommée mondiale grâce à la gestion de son patrimoine naturel, culturel et humain unique », tel est en effet le défi majeur de la Grande île en matière de tourisme. Ce dernier contribue actuellement à hauteur de 15 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et représente 12% des emplois formels, même si le potentiel de ce secteur reste encore largement sous-valorisé.

Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) se focalise actuellement sur cinq (05) axes stratégiques, à savoir, (i) garantir un accueil sûr, respectueux et de qualité pour tous les visiteurs, (ii) faciliter les investissements et simplifier les procédures administratives, (iii) valoriser les savoir-faire artisanaux et intégrer les artisans aux circuits touristiques et marchés internationaux, (iv) positionner Madagascar comme une destination touristique responsable, et (v) renforcer les partenariats pour améliorer les services et accélérer la digitalisation.

En 2019, le Ministère en charge du tourisme a procédé à l'élaboration d'une politique publique du tourisme. La crise de la pandémie du COVID 19 a modifié le secteur du tourisme et du voyage en général dans le monde. De nouvelles formes de tourisme, telles que *staycation*, *workation*, *slow tourism*, sont alors apparues. La notion de tourisme durable est devenue, dès lors, un critère prépondérant dans le choix de voyage.

Étant donné que le MTA est chargé de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de la coordination de la politique de l'Etat Malagasy en matière de tourisme (Art. 2 du Décret n° 2024-054 du 20.01.2024, fixant les attributions et l'organisation du Ministère du tourisme), le MTA entend à cet effet reprendre cette initiative de 2019 pour définir une politique nationale du tourisme, en cohérence avec la PGE et les objectifs ainsi fixés, d'une part, et d'autre part en conformité aux évolutions mondiales des marchés touristiques.

Il est à noter que, en plus des extensifs consultations et travaux menés en 2019, diverses initiatives y afférentes ont été menées durant ces deux dernières années dont les conclusions éclaireront la nouvelle politique, à savoir : un atelier national sur le tourisme regroupant les entités publiques et privées, un atelier sur le renforcement de compétences des acteurs du tourisme, et une conférence des partenaires techniques et financiers du tourisme.

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) est une initiative du Gouvernement de Madagascar financée par la Banque mondiale visant à soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) des secteurs de l'Agribusiness, du Numérique et du Tourisme. Pour le secteur du tourisme, le Projet PIC appuie (i) le renforcement de la gouvernance institutionnelle – dont la conception et mise en œuvre de la politique publique du tourisme – , (ii) la promotion touristique de la destination Madagascar et des régions cibles, (iii) la diversifications et l'amélioration de l'offre en produits et services touristiques – incluant la promotion des investissements.

C'est dans ce contexte que le MTA, appuyé par le Projet PIC recrute un Consultant Individuel National en charge de la consolidation des efforts antérieurs et l'élaboration de la Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar.

2. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES DE LA MISSION

Cette mission a pour principal objectif la mise à disposition, à l'ensemble des acteurs concernés, d'un outil stratégique de référence pour le secteur du tourisme à Madagascar, incluant essentiellement la vision, les axes d'orientation et principes majeurs ainsi que les objectifs de développement voulus pour diriger notamment les cadres règlementaires et institutionnels à mettre en place, ainsi que les divers plans de développement du tourisme pour les années à venir.

La mission consiste à cet effet à élaborer la lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar, répondant à une vision partagée des acteurs clés du secteur, aux spécificités du capital touristique, aux objectifs de développement de la PGE et de l'évolution des marchés, incluant plus particulièrement les mesures d'accompagnement pour assurer la mise en œuvre de la Politique ainsi que les pistes d'activités à mettre en œuvre à court et à moyen terme

3. TACHES A MENER

A titre indicatif et non exhaustif, le Consultant recruté assure :

- La revue documentaire et les compilations des données et informations disponibles nécessaires à l'élaboration de la Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar,
- Les conduites d'entretiens et/ou de focus groups et/ou animation d'atelier de discussions et de partage nécessaires à l'élaboration et la validation du document objet de la mission,
- L'élaboration de la Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar, incluant les mesures essentielles à prendre pour assurer la mise en œuvre efficace de la Politique ainsi élaboré,
- La présentation et validation du document ainsi élaboré auprès de l'ensemble des acteurs publics et privés du tourisme, puis auprès du MTA.

4. ORGANISATION ET DUREE DE LA MISSION

Sur la base des initiatives antérieures, le MTA constituera un comité restreint composé des personnels ressources issues du secteur du tourisme et d'autres entités clés connexes clés.

Après les travaux préparatoires mentionnés entre autres dans la rubrique « Taches à mener », un conclave des membres du comité restreint sera à organiser dans l'objectif d'élaboration d'une proposition de Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar.

Le document ainsi élaboré fera l'objet d'une présentation et de validation auprès des autorités compétentes dirigées par le MTA.

La mission s'étale sur deux (02) mois avec un effort estimatif de trente (30) hommes-jours

Le démarrage de la mission est prévu pour le courant du mois de **Janvier 2026**.

Le MTA partagera au Consultant les documents stratégiques à sa disposition tels que le Plan Directeur du tourisme (GATO, 2004), la lettre de politique du tourisme (Fabrice LECLERC, 2017), la politique publique du tourisme (draft) (Frédéric THOMAS, 2021), le projet de Code du tourisme validé en Conseil du Gouvernement (Mars 2024).

5. LIVRABLES ATTENDUS

Le Consultant devra produire les livrables (L) suivants **à compter de la date démarrage du contrat :**

L1 – Méthodologie et calendrier prévisionnel de la mission, au plus tard J-05

L2 – Proposition de Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar, au plus tard J-30

L3 – Lettre de Politique Nationale du Tourisme à Madagascar finalisée et validée, la planification des activités prioritaires et la présentation Powerpoint de présentation, au plus tard J-60.

6. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devra disposer au moins :

- Un Master 2 en développement, politique publique et/ou économie, ou autres domaines pertinents,
- Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en politique publique ou en planification touristique,
- Trois (03) expériences effectives sur des missions d'élaboration d'une politique nationale sectorielles ou autres documents similaires,
- Bonne connaissance du contexte réglementaire, opérationnel et commercial du tourisme de Madagascar et dans le monde,
- Bonnes capacités d'écoute, de dialogue, d'analyse, de synthèse et de pédagogie, et de la conduite d'ateliers participatifs,
- Maitrise du français et de l'anglais.

Le candidat peut être présenté par un Cabinet.

Seuls les CV individuels feront l'objet d'évaluation pour ce recrutement.